



Centre de Formation ARTOIS PICARDIE  
ZI - 29 Rue de la Croix de Pierre - BP 1328 - 80084 - AMIENS CEDEX 2  
Tél. 03 22 54 73 82 - Fax : 03 22 54 73 72 - E-mail : formation.amiens@apaveno.com

## ATTESTATION DE FORMATION DE LA PERSONNE COMPETENTE A LA RADIOPROTECTION

(arrêté du 13 janvier 2006 modifiant l'arrêté du 26.10.2005)

Délivrée à **Monsieur GROUX GUILLAUME**

Pour avoir suivi l'intégralité des modules mentionnés ci-dessous et satisfait aux contrôles des connaissances de chaque module.

**Module Théorique** : Réglementation et Principes de Radioprotection

Lieu CESI SAS - ARRAS  
Période : 25-26-27 juin, 2 et 3 juillet 2007  
Formateur : Luc SUFFYS  
Certifié par AFAQ AFNOR COMPETENCES  
Certificat n° FRP/13 du 13/03/2007 expirant le 12/03/2008

**Module Pratique** : Mise en Situation Pratique

Secteur d'activité : Industrie et Recherche  
Option : Sources radioactives scellées  
Accélérateurs de particules  
Appareils électriques émettant des rayons X

Lieu : CESI SAS - ARRAS.  
Période : 9 et 10 juillet 2007  
Formateur : Luc SUFFYS  
Certifié par AFAQ AFNOR COMPETENCES  
Certificat n° FRP/13 du 13/03/2007 expirant le 12/03/2008

**A SATISFAIT** au contrôle des connaissances du **3 juillet 2007**

**A SATISFAIT** au contrôle des connaissances du **10 juillet 2007**

Fait, le 23 juillet 2007  
Le Formateur certifié

Nom : SUFFYS Prénom : Luc

N° Certification : FRP/13

Signature :

La personne compétente en radioprotection ne peut exercer les missions qui lui sont confiées, que dans le ou les secteurs et options précisés sur l'attestation de formation en cours de validité. Elle doit, en outre, être désignée par le Chef d'Etablissement (Article R231-106 du Code du Travail).  
**Cette validité est de 5 ans à compter de la date de contrôle du module théorique.**